

New Immo Holding a placé avec succès une émission obligataire de 500 millions d'euros à 6 ans

NIH annonce avoir placé avec succès une émission obligataire de 500 millions d'euros, d'une maturité de 6 ans, assortie d'un coupon fixe de 5,875% (les "**Nouvelles Obligations**"). Les Nouvelles Obligations seront cotées sur la Bourse de Luxembourg.

Le produit net de l'émission sera affecté aux besoins généraux de l'entreprise, ainsi qu'au refinancement partiel des souches (i) de 750 millions d'euros à maturité 17 avril 2028 et de coupon 5,875% (ISIN: FR001400PIA0) et (ii) de 650 millions d'euros à maturité 8 décembre 2028 et de coupon 4.875% (ISIN: FR001400EHH1), sur lesquelles le groupe a lancé une offre publique concomitante et qui est en cours (l'"**Offre de Rachat**").

Ce placement illustre la politique de NIH de s'inscrire comme émetteur régulier sur le marché obligataire, en cohérence avec sa stratégie immobilière à long terme.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat ou à l'émission des Nouvelles Obligations dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou destiné à toute personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion de ce présent communiqué dans certains pays peut être limitée par la loi. Aucune offre de vente ou sollicitation d'un ordre de vente ou de souscription de titres financiers ne peut être faite dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation serait contraire aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou avant son enregistrement en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans ce pays ou territoire. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à de telles restrictions.

Les offres de vente transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat de la part des porteurs qualifiés ne seront pas acceptées dans toutes les circonstances où une telle offre ou sollicitation serait illégale. NIH n'émet aucune recommandation aux porteurs qualifiés sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

États-Unis

Les obligations ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement conformément au Securities Act de 1933 des États-Unis, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de l'application d'une exemption des exigences d'enregistrement conformément au Securities Act. Les Nouvelles Obligations n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées conformément au Securities Act ou aux lois sur les titres financiers de tout état ou autre juridiction des États-Unis, et ne peuvent être offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou le bénéfice de, toute U.S. Person telle que définie dans la Regulation S du Securities Act (chacune, une « U.S. Person »).

L'Offre de Rachat n'est pas faite et ne sera pas faite directement ou indirectement aux États-Unis, par voie de courrier ou par tout autre moyen ou instrument (y compris, sans limitation, la transmission par télécopie, télex, téléphone, email et autres formes de transmission électronique) du commerce interétatique ou extérieur, ou toute infrastructure d'une bourse nationale de titres financiers des États-Unis ou vers des U.S. Persons et les obligations ne peuvent pas être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par aucun de ces concours, moyen, instrument ou installation depuis ou à l'intérieur des États-Unis, par des personnes situées ou résidant aux États-Unis (« U.S. Holder » au sens de la Rule 800(h) du Securities Act). En conséquence, tout document ou matériel lié à l'Offre de Rachat n'est pas et ne doit pas être, directement ou indirectement, envoyé par courrier ou transmis, distribué ou transféré de quelque manière que ce soit (y compris, sans limitation, par des dépositaires, des mandataires ou des fiduciaires) dans ou vers les États-Unis ou à toute personne de ce type. Toute instruction de rachat prétendue en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions serait nulle, et les instructions de rachat faites par une personne située ou résidant aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions depuis les États-Unis ne seront pas acceptées.

Pour les besoins du paragraphe ci-dessus, les États-Unis désignent les États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions (y compris Porto Rico, les Îles Vierges américaines, Guam, les Samoa américaines, l'île Wake et les Îles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis d'Amérique et le District de Columbia.

A propos de New Immo Holding

New Immo Holding (NIH), société immobilière intégrée à l'écosystème AFM, réunit deux expertises complémentaires.

Sa foncière, Ceetrus, détient et développe un portefeuille d'actifs majoritairement retail, tandis que Nhood, société de services immobiliers, intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière au service d'enseignes de l'écosystème AFM et de clients tiers.

Ensemble, ces entités font de NIH un acteur global du marché immobilier, reconnu pour son expertise dans la gestion et la valorisation d'actifs, et solidement ancré dans les territoires.

Relations Investisseur de New Immo Holding

Thibault CHABROL – Tel. +33 6 35 29 03 23 - tchabrol@nhood.com